

Ensemble pour plus de sécurité sanitaire des aliments en Tunisie

LE DÉFI

En 2019, la Tunisie a adopté une nouvelle loi sur la sécurité sanitaire des aliments qui prévoit la mise en place de structures officielles efficaces pour l'évaluation, la gestion et la communication des risques et qui s'alignera au cadre juridique tunisien, selon les normes internationales.

Cette réorganisation constitue un défi majeur pour la Tunisie. De nouvelles institutions doivent être créées et les unités administratives existantes doivent être réformées.

LES OBJECTIFS

À la fin du projet, les autorités tunisiennes ont été établies et durablement renforcées dans les domaines de la sécurité sanitaire des aliments et de la protection de la santé des consommateurs.

Un programme tunisien d'éducation et de formation l'évaluation, la gestion et la communication des risques est opérationnel.

Le personnel des institutions responsables est formé à l'évaluation, la gestion et la communication des risques.

L'évaluation, la gestion et la communication des risques sont effectuées par les autorités tunisiennes compétentes, conformément aux normes internationales.

L'APPROCHE

En collaboration avec les partenaires tunisiens, des solutions au défi sont élaborées et des efforts conjoints sont déployés pour mettre en œuvre les objectifs dans les domaines d'action suivants :

- + Conseil politique aux autorités publiques
- + Formation continue des experts et des gestionnaires
- + Développement organisationnel



© Adobe Stock/monticello

Le projet

Renforcement de la sécurité sanitaire des aliments et de la protection de la santé des consommateurs en Tunisie

Autorité mandante

Le Ministère fédéral allemand de la Coopération économique et du Développement (BMZ)

Autorités exécutives

L'Institut fédéral allemand d'Évaluation des Risques (BfR) et l'Office Fédéral pour la Protection des Consommateurs et la Sécurité Sanitaire des Aliments (BVL) sous la tutelle du Ministère fédéral allemand de l'Alimentation et de l'Agriculture (BMEL)

Responsable politique

Le Ministère de la Santé (Tunisie)

Bénéficiaires

Les autorités tunisiennes chargées de la sécurité sanitaire des aliments
Les scientifiques d'institutions publiques
Les entreprises du secteur alimentaire

Durée

Janvier 2021 jusqu'à Décembre 2025

Contact

TUN-foodsafety@bfr.bund.de

Soutenu par le:

Contribution aux: